

ADDICTION A L'ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 20/02/2012 23:24

Bonjours, je suis une fille de 15ans et j'ai un gros problème avec l'alcool. Quand j'ai l'occasion de boire, je me pose pas de question je me jette dessus. Il n'y a pas longtemps avec une pote on a acheté une bouteille de vodka pour ce faire une soirée ou autre, mais j'ai gardé la bouteille dans ma chambre et je l'a bois petit a petit elle est a moitié vide en ce moment. Je bois pour tout oublier, j'arrive plus a me concentrer sur rien, le lycee c'est la catastrophe, jeudi dernier dans l'apres midi je me suis bouree la gueule a plus marcher droit seule. Maintenant je bois meme avant d'aller en cours le matin et le soir quand je rentre. Que faire ?

Mise en ligne le 21/02/2012

Bonjour,

Il semblerait qu'au delà de vos consommations excessives d'alcool vous soyez prise dans d'autres types de problématiques plus personnelles et plus profondes. Ce n'est effectivement peut-être pas pour rien que, comme vous le dites, vous vous jetez sur l'alcool quand l'occasion se présente ou que vous vous organisez dans des consommations plus solitaires.

Vous dites vous-même que vous buvez pour tout oublier. Rien ne peut s'oublier, même si l'alcool peut vous donner cette impression pendant la durée des effets. Ces choses que vous souhaiteriez oublier, qui vous font souffrir intérieurement, qui provoquent votre mal être, vous pourriez essayer d'en parler avec un adulte afin de voir comment cela pourrait se résoudre ou vous faire moins souffrir.

Parmi ces adultes qui pourraient vous aider, il y a vos parents si cela vous paraît possible d'aborder le sujet ou tout autre membre de votre famille dont vous vous sentiriez proche, mais il y a également l'infirmière de votre lycée. Au delà de ces personnes de votre environnement proche, vous pouvez aussi vous adresser à une "Maison des Adolescents" ou à un "Point Ecoute Jeunes". Vous y serez reçue de manière individuelle, confidentielle et gratuite par des professionnels spécialisés dans l'accueil et la prise en charge des jeunes en souffrance. Pour vous y rendre, vous n'avez pas besoin de passer par votre médecin traitant, ni même de l'autorisation de vos parents, il vous suffit de prendre rendez-vous.

Nous ne pouvons pas vous orienter vers ces consultations étant donné que vous ne nous avez pas indiqué votre département et votre ville mais vous pouvez faire la recherche vous même sur notre site à la rubrique "Adresses utiles".

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, nous joindre par téléphone au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h) pour que l'on vous oriente mais également pour prendre le temps de discuter de votre situation.

Bien à vous.
